

La pêche embarquée en Bretagne : controverses et enjeux

La pêche contribue à la diversité de l'économie maritime autant qu'au développement et à la culture des territoires en Bretagne. Mais cette filière fait face à des défis conjoncturels qui menacent sa pérennité. Pêcheurs, scientifiques, élus ou associations font des diagnostics et proposent des solutions, avec des approches parfois très différentes, tant dans la manière de poser les problèmes que dans les pistes évoquées pour les résoudre. De fait, la gestion des pêches est un sujet complexe, et sa médiatisation conduit souvent à simplifier, voire à caricaturer les enjeux et les positions des uns et des autres. La conséquence : un débat public qui n'est pas à la hauteur des enjeux économiques, sociaux et environnementaux. Le CESER propose donc de prendre le temps de décrypter ces controverses et d'identifier les conditions d'un débat apaisé sur la pêche durable.



La pêche embarquée
en Bretagne :
controverses et enjeux

Rapporteur
David RIOU

 **CESER**
Conseil économique, social
et environnemental régional

La Bretagne, premier pôle halieutique en France

3 800
marins-pêcheurs

70 000 tonnes
de produits de la mer

265 M€
de chiffre d'affaires

Qu'est-ce qu'une pêche durable et responsable ?

Le cœur du débat, et peut-être l'essence même de toutes les controverses, c'est la manière dont est définie collectivement la « *pêche durable* ».

D'apparence consensuelle, la notion fait en effet l'objet de différentes acceptions. D'abord, le niveau d'ambition de durabilité n'est pas uniforme au niveau international. Ensuite, la pêche durable est souvent approchée de manière simpliste, en occultant la complexité des interactions entre milieux, ressources et exploitation. Compte tenu de la très grande diversité des pratiques de pêche, des zones d'exercice ou des espèces ciblées, la durabilité

des activités de pêche revêt nécessairement un caractère multidimensionnel et doit s'envisager à différentes échelles, et notamment flottille par flottille. Enfin, la pêche durable ne fait pas l'objet d'un référentiel de suivi et d'évaluation partagé.

Pour ces raisons, le CESER considère que les débats sur la pêche durable arrivent à un moment de bascule. Dans un monde en plein bouleversement, lui apparaît urgent de se réinterroger collectivement sur cette notion, en tant que construction sociale qui revêt un caractère scientifique et politique.

I Ouvrir les controverses

Penser l'avenir de la pêche en Bretagne exige donc de dépasser différents clivages et de construire une compréhension partagée des enjeux. Cela nécessite d'adopter une approche systémique, seule à même de concilier durabilité économique, sociale et environnementale des activités de pêche. Pour commencer, le CESER propose d'identifier les différentes dimensions du débat.

1. L'adaptation au changement climatique

Les groupes d'experts intergouvernementaux sur l'évolution du climat (GIEC) et sur la biodiversité (IPBES) ne cessent d'alerter sur le changement climatique, l'érosion de la biodiversité et leurs conséquences. Cette réalité bouleverse les pratiques de pêche et réinterroge jusqu'aux fondements de la gestion des ressources halieutiques.

Si la surexploitation a déjà reculé sous l'effet de la mise en œuvre d'un référentiel européen (le rendement maximum durable), ce dernier ne permet aujourd'hui plus de tenir suffisamment compte des interactions au sein des écosystèmes et des effets cumulés des différentes pressions qu'ils subissent. La pêche s'exerçant dans un contexte de changements majeurs, une approche écosystémique s'avère plus que jamais essentielle.

Néanmoins, sa mise en œuvre fait débat, puisqu'elle suppose d'adapter les espèces et les quantités pêchées, les zones de pêches ou les engins autorisés.

2. L'impact de la pêche sur les écosystèmes

Comme toute activité humaine, la pêche est source de pressions sur les écosystèmes qu'il faut globalement réduire. Ce mouvement fait consensus et a été engagé ces dernières années. Mais l'altération des habitats marins par les engins de pêche fait l'objet d'une attention particulière. Cette prise de conscience génère de multiples attentes et réinterroge certaines pratiques, particulièrement en Bretagne du fait de l'importance des flottilles et des emplois qui en dépendent.

Les dragues et les chaluts de fond sont tout particulièrement visés : si la première fait l'objet d'un encadrement progressif, fruit d'un labour entre professionnels et scientifiques, le chalut de fond cristallise davantage les débats. À tel point qu'une « déchalutisation », totale ou partielle, paraît pour certains inéluctable.

Autre point sensible : la question des interactions pêche-habitat dans les aires marines protégées. En France,

la réglementation autorise en effet les activités humaines dans ces zones, contrairement aux recommandations internationales. L'identification en zones de protection forte d'environ 3 % des eaux de la façade Nord Atlantique Manche Ouest doit garantir une meilleure protection des écosystèmes marins, répondant aux recommandations scientifiques. Ce processus suscite toutefois l'inquiétude des usagers de la mer, tant il est source de divergences d'appréciation.



© Nicolas DEQUIN

3. L'accès aux zones de pêche

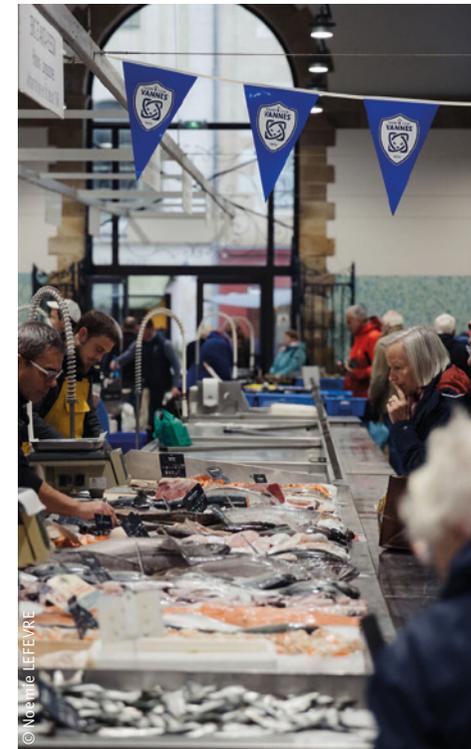
La question spatiale revêt une importance particulière pour les marins pêcheurs : ceux-ci estiment que leurs zones de pêche se réduisent et que, par conséquent, leurs rendements sont mis en péril. L'accès privilégié qu'ils avaient aux espaces maritimes en tant qu'exploitants historiques est en effet concurrencé par le développement de nouvelles activités en mer. De plus, les pressions sur les écosystèmes se sont aussi accrues et l'intérêt de la société pour la mer s'est amplifié, entraînant de profondes mutations dans la manière d'appréhender les espaces maritimes. Ceux-ci comptent désormais comme des biens communs dont il nous appartient de penser collectivement et durablement la gestion.

Ces controverses sont aussi amplifiées par les difficultés à définir les modalités de planification et de partage des espaces maritimes, ainsi que les possibilités de cohabitation des activités.

4. La place des produits de la mer dans le système alimentaire

La pêche bretonne contribue à l'approvisionnement en produits de la mer au niveau national à hauteur de la moitié des débarquements environ. Néanmoins, il faut relativiser sa part dans la souveraineté alimentaire nationale, argument régulièrement avancé pour défendre la filière, et qui interpelle à plusieurs titres. En effet, si les Français consomment beaucoup de produits aquatiques, la contribution des débarquements français à ces achats est plus que relative, puisque les volumes consommés sont largement supérieurs aux volumes débarqués, et que les consommateurs privilégient des produits importés (saumon, crevettes, cabillaud...).

On fait ici face à de véritables questions de société, qui sont également structurantes pour l'avenir de la filière halieutique en Bretagne. Quelle place pour les produits de la mer dans nos assiettes ? Avec quel équilibre entre pêche locale et importation ? Quels impacts ces choix peuvent-ils avoir sur la ressource et les écosystèmes ?



© Noémie LEFFÈRE

5. La transition énergétique

Si la nécessité d'engager la transition énergétique de la flotte fait consensus, notamment en raison de l'augmentation de la part du carburant dans les coûts d'exploitation, la complexité des changements à opérer exige d'articuler deux horizons. À court terme, il faut réduire la consommation des énergies fossiles par l'innovation et la formation. À moyen terme, l'enjeu est celui de la décarbonation des navires par la substitution de la propulsion actuelle (d'origine fossile et carbonée) et le renouvellement de la flotte. Les réflexions sur la décarbonation s'accroissent mais les incertitudes demeurent nombreuses et les enjeux d'innovation restent importants, tant la diversité de la flotte requiert des solutions multiples. Il faudra ensuite avoir la capacité d'expérimenter et de déployer massivement ces innovations, ce qui implique la levée de nombreux verrous réglementaires, économiques, culturels dont certains dépassent l'échelle de la Bretagne : la politique européenne évoluera-t-elle pour permettre le financement par des aides publiques de nouveaux navires, plus propres et plus sécuritaires ? À qui revient-il de supporter le coût d'entrée de la décarbonation, et comment ? Les acteurs publics ont-ils un rôle à jouer en la matière et si oui, à quelles conditions ?

6. Le financement et l'accompagnement des transitions

C'est une certitude, le chemin vers la pêche durable suppose des innovations et des changements structurels, qu'il faut pouvoir organiser et accompagner. Ces défis heurtent un modèle peu favorable aux investissements matériels, qui plus est, marqué par une difficulté chronique à attirer de nouveaux marins-pêcheurs. Comment assurer la rentabilité et investir dans des navires durables, dans une période d'incertitudes sur la ressource et le prix de l'énergie et d'instabilité du marché ?

De plus en plus difficile à résoudre, l'équation génère une forte attente des professionnels vis-à-vis des acteurs publics. Ceux-ci interviennent déjà largement en soutien de la filière, par des modes d'intervention variés, souvent complexes et peu lisibles. Dans un contexte de transitions majeures, marqué par une intervention publique de plus en plus contrainte, le rôle que peuvent avoir les aides publiques dans l'accompagnement de la filière est discuté : il semble y avoir un consensus sur la nécessité d'accompagner les acteurs vers la pêche durable mais la nature, le niveau et la conditionnalité des aides, en résumé leurs conditions d'attribution, et l'absence totale d'évaluation, sont sources de controverses.

I Non-conclusion : ouvrir un débat élargi

Le CESER laisse toutes ces questions volontairement ouvertes, parce qu'il ne lui revient pas, à lui seul, de tracer le chemin vers une pêche embarquée durable en Bretagne. Bien entendu, l'avenir de la filière est déjà pris à bras le corps par de nombreux acteurs et des politiques dédiées, mais le CESER est convaincu qu'il est possible d'aller vers un dialogue plus constructif et plus collectif sur ces sujets.

Avancer dans cette voie exige de comprendre précisément et objectivement les enjeux, de penser la conciliation entre impératifs économiques, sociaux et écologiques et, plus généralement, de se mettre en capacité de construire collectivement les conditions de résilience et d'adaptation de la pêche dans un monde d'incertitudes climatiques, écologiques, géopolitiques, économiques et sociales.

Cette étude se présente comme un premier jalon pour mener à bien cette réflexion, par un éclairage de ce qui fait consensus et des controverses qu'il reste à dépasser. Il faut désormais en débattre collectivement et poser les bases de cet avenir partagé avec l'ensemble de celles et ceux qui souhaitent y contribuer.

Les principes pour un débat apaisé :

- Un principe de discernement et de rigueur nécessaire à l'appréhension de sujets complexes ;
- Un principe de maintien, de développement et de partage des connaissances, nécessaires à un débat éclairé ;
- Un principe d'ouverture et d'échange des idées, nécessaires à un débat apaisé ;
- Un principe de cohérence des politiques publiques maritimes ;
- Un principe d'investissement coordonné, dans et pour toutes les transitions à conduire.



© Alexandrie LAMOUREUX

RAPPEUR
DAVID RIOU

CONTACT
Marion OLLIVIER, cheffe du pôle Mer-littoral
marion.ollivier@ceser.bretagne.bzh



CESER
Conseil économique, social
et environnemental régional

Les études du CESER peuvent faire l'objet de présentations publiques sur simple demande.

5 rue de la Châtaigneraie - 35510 Cesson-Sévigné
T. 02 99 87 18 75 - contact@ceser.bretagne.bzh
 [Ceser de Bretagne - ceser.bretagne.bzh](https://www.ceser.bretagne.bzh)